



GastroJournal
8046 Zürich
044/ 377 53 05
www.gastrojournal.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 20'736
Erscheinungsweise: 50x jährlich

Themen-Nr.: 274.020
Abo-Nr.: 1096597
Seite: 11
Fläche: 8'566 mm²

Encaisser directement



Les portails de réservation en ligne tels qu'**Airbnb** ont connu une forte progression ces dernières années. C'est dans ce contexte que **Dominique de Buman**, président de la Fédération suisse du tourisme, a déposé, avec d'autres parlementaires, la motion «Economie collaborative. Réduire la bureaucratie par un mode d'imputation national simplifié des taxes de séjour qui n'ont pu être perçues jusqu'à présent.» A l'avenir, le Conseil fédéral devrait permettre aux portails de réservation en ligne d'encaisser les taxes de séjour directement lors des réservations et d'effectuer ensuite les décomptes via une structure centralisée. La formule serait loin d'être inutile dans le domaine de la parahôtellerie, car les experts estiment qu'environ 30 à 50% des hébergeurs ne s'acquittent que partiellement, voire pas du tout de la **taxe de séjour**, du fait qu'ils ne connaissent pas ou contournent les bases légales.